

# INFOIL

N° 1/2023 Le bulletin pour les clients du commerce des combustibles en Suisse

Jungle législative et règles peu claires: de nombreux usagers du mazout sont désorientés.

Des règles peu claires pour le remplacement du chauffage

## Le chauffage au mazout – un système d’avenir?

**Le changement climatique est au cœur du débat public depuis des années. Jour après jour, on entend sur tous les canaux la même demande: les émissions de CO<sub>2</sub> doivent être réduites et les énergies renouvelables encouragées. Toujours au centre des critiques: le chauffage au mazout. S’il ne tenait qu’aux politiques, ce système de chauffage fiable aurait été interdit depuis longtemps. De nombreux clients sont inquiets. Nous faisons le point et donnons également la parole à des experts.**

La situation semble familière. Le chauffage au mazout situé dans la cave, système bien éprouvé, fonctionne de ma-

nière fiable malgré ses trente ans d’existence, mais les pannes s’accumulent. Le monteur doit régulièrement intervenir pour remplacer une pièce ou simplement pour serrer une vis. On le sent: le remplacement du chauffage approche, on commence à le planifier. Ne devrais-je pas installer une pompe à chaleur maintenant, pour le bien du climat? En ai-je les moyens? Ou dois-je

renoncer à cette nouvelle expérience et privilégier à nouveau le chauffage au mazout qui a fait ses preuves? Et en ai-je encore le droit?

### Un patchwork cantonal

En fait, il n’est plus du tout certain aujourd’hui que le remplacement d’un ancien chauffage au mazout par un nouveau soit possible sans conditions. Ces dernières années, de nombreux cantons ont renforcé leurs lois sur l’énergie, toujours dans le but de bannir autant que possible les chauffages au mazout et au gaz des habita-

**«Nulle part en Suisse, il n’existe une interdiction absolue de se chauffer au mazout. Même les cantons dotés d’une législation stricte prévoient des exceptions»**

### Quelles sont les règles en vigueur dans votre canton?

En matière de remplacement de chauffage, la Suisse ressemble à un véritable patchwork. La carte ci-dessous vous indique les règles en vigueur dans votre canton de résidence.



## « Informez-vous auprès d'un organisme neutre et choisissez la solution qui vous convient le mieux »

tions. C'est un véritable patchwork: certains cantons ne prescrivent rien du tout, d'autres renchérissent le remplacement du chauffage par des mesures bureaucratiques; d'autres encore n'autorisent l'installation d'un chauffage au mazout ou au gaz que dans de strictes exceptions. Cette si-

tuation est naturellement source de confusion et d'incertitude pour de nombreux propriétaires de maisons.

### Pas d'interdiction totale du chauffage au mazout

Pour les propriétaires de chauffages au mazout, une information est avant tout

importante: il n'existe nulle part en Suisse une interdiction absolue du chauffage au mazout. Même les cantons dotés d'une législation stricte prévoient des exceptions pour les cas où l'installation d'un chauffage renouvelable n'est techniquement pas possible ou nettement trop coûteuse. On ne sait toutefois pas encore avec quelle générosité ces cantons interprètent leurs dispositions d'exception, car les lois correspondantes n'ont pas encore permis de recueillir beaucoup d'expériences. Dans le canton de Zurich, par exemple, une nouvelle loi sur l'énergie n'est en vigueur que depuis septembre 2022 et sa mise en œuvre démarre sous de mauvais auspices, car les pompes à chaleur normalement prescrites ne peuvent souvent être installées qu'après un long délai d'attente, en raison de la crise de l'approvisionnement et du manque de personnel qualifié.

### Faites-vous conseiller

Pour les propriétaires d'un chauffage au mazout qui commencent à réfléchir au remplacement de leur chauffage, une seule devise s'applique pour l'instant: ne vous laissez pas mettre en échec par des conseillers en chauffage payés par l'Etat, mais informez-vous auprès de votre chauffagiste, du centre d'information mazout ou d'un autre organisme neutre sur les possibilités qui s'offrent à vous dans votre canton, et choisissez la solution qui vous convient dans le cadre des possibilités légales. En fin de compte, une seule chose est importante: que vous vous sentiez bien chez vous et que vous puissiez vous chauffer de manière efficace et aussi économique que possible.

### Entretien

# Règles à respecter lors du remplacement du chauffage: qu'en pense un expert?

**De nombreux nouveaux chauffages au mazout sont encore installés en Suisse. Mais comment les fabricants de systèmes de chauffage à énergie fossile font-ils face à la pression politique? Nous avons posé la question à Guido Dobler, directeur des ventes d'un grand fabricant suisse de chauffage.**



Guido Dobler

*On sait que le chauffage au mazout est soumis à une forte pression politique. Comment gérez-vous cette situation dans vos contacts avec vos clients? Je suis honnête avec ma clientèle: dans 50 ans, il est presque certain qu'on ne brûlera plus de mazout. Mais il n'y a pas encore d'interdiction absolue des chauffages au mazout, pratiquement tous les cantons prévoyant des exceptions. Il est toujours important de le souligner! C'est le type de bâtiment qui détermine si une pompe à chaleur est techniquement ou financièrement judicieuse.*

*Où se situent exactement les différences? D'après mon expérience, il est aujourd'hui possible d'installer une pompe à chaleur dans 9 maisons individuelles sur 10, car la technologie a fait des progrès évidents ces dernières années. Je vois toutefois des pro-*

blèmes dans les grands immeubles collectifs des années quatre-vingt, chauffés par radiateurs – dans ce cas, l'installation d'une pompe à chaleur n'est possible, si elle l'est, qu'à des coûts très élevés. Même une pompe à chaleur air-air peut rapidement devenir trois à quatre fois plus chère qu'un chauffage au mazout conventionnel. Sans parler d'une sonde géothermique!

## « Les jeunes propriétaires ont depuis longtemps changé d'avis sur le chauffage renouvelable. »

*Des coûts qui devraient en surprendre plus d'un. Comment la clientèle réagit-elle à cette situation initiale? Les propriétaires d'immeubles collectifs, en particulier, sont choqués d'être confrontés aux coûts élevés des chauffages renouvelables et optent souvent pour une rénovation du bâtiment, ce qui augmente les frais de location! Parallèlement, je constate que les jeunes propriétaires n'envisagent même plus de se chauffer au mazout. Un changement de mentalité a eu lieu depuis longtemps: Lorsque le budget le per-*

met, on opte aujourd'hui pour une solution renouvelable. Toutes ces lois strictes dans les cantons ne seraient, à mon avis, pas absolument nécessaires.

*Comment décririez-vous le niveau d'information des usagers du mazout? Malheureusement, de nombreux clients ne sont pas très bien informés des règles en vigueur. On part, à tort, du principe que les chauffages au mazout sont déjà interdits aujourd'hui. Seul un travail d'information honnête de la part du secteur peut y remédier. Mais j'ai aussi l'impression que de nombreux conseillers en énergie se concentrent trop unilatéralement sur les pompes à chaleur et que l'agent énergétique qu'est le mazout ne joue plus aucun rôle.*

*Dans de nombreux cantons, la loi autorise les combinaisons de chauffage au mazout avec des énergies renouvelables. Quelles sont les solutions les plus populaires?*

Je constate que de nombreux bâtiments répondent aux exigences de telles solutions standard avant même le remplacement du chauffage, c'est-à-dire que les fenêtres ont déjà été remplacées ou qu'une installation photovoltaïque est installée sur le toit depuis longtemps. Là où ce n'est pas le cas, la combinaison du chauffage au mazout avec un chauffe-eau à pompe à chaleur ou l'installation d'un chauffage bivalent, c'est-à-dire une combinaison chauffage au mazout/pompe à chaleur, est une solution standard très appréciée et très répandue.

*Guido Dobler, nous vous remercions pour cet entretien.*

### NOS CONSEILLERS DU CENTRE INFORMATION MAZOUT

Vous n'êtes pas sûr(e)? Demandez à nos experts de vous conseiller gratuitement et de manière compétente.



**Emanuel Sager**

Région Plateau/Suisse du Nord-Ouest  
e.sager@heizoel.ch



**Moreno Steiger**

Région Suisse orientale  
steiger@heizoel.ch



**Martin Stucky**

Région Suisse romande/Tessin  
stucky@mazout.ch

**0800 84 80 84** (gratuit)

### Impressum

Editeur et rédaction  
Centre Information Mazout  
Spitalgasse 5  
8001 Zurich  
Tel. 044 218 50 10  
conseil@mazout.ch  
www.mazout.ch

### Désirez-vous un conseil?

Nos spécialistes se tiennent gratuitement à votre disposition pour toute demande concernant les systèmes de chauffage modernes.

Numéro gratuit pour un conseil en énergie  
**0800 84 80 84** ou [www.mazout.ch](http://www.mazout.ch)

**CHAUFFER AU MAZOUT**  
L'énergie raffinée

# Zéro CO<sub>2</sub> d'ici 2050 – est-ce possible?

D'ici 2050, la Suisse ne doit plus émettre de dioxyde de carbone. C'est une tâche colossale qui attend notre pays, et beaucoup se demandent à juste titre si c'est possible. Nous avons fait le calcul.



Photo: © istockphotos.com/Halfpoint

Pour atteindre l'objectif net zéro, 900 000 bâtiments devront être rénovés en 27 ans.

Neutralité CO<sub>2</sub> d'ici 2050, tel est l'objectif déclaré de la politique suisse. Concrètement, cela signifie que d'ici 27 ans, plus aucun moteur à essence ou diesel, plus aucun avion fonctionnant au kérosène traditionnel, plus aucun processus industriel basé sur l'énergie fossile et, surtout, plus aucun chauffage au mazout ou au gaz ne devront fonctionner. Dans tous ces domaines, on devrait assister à un remplacement par des applications fonctionnant entièrement à l'électricité. Mais, ne serait-ce qu'au vu de la pénurie actuelle d'électricité, un tel changement serait difficilement gérable, même pour un pays riche comme la Suisse. Il n'est pas nécessaire de se plonger dans les détails complexes et souvent obscurs de la politique énergétique suisse pour comprendre les difficultés qui se cachent derrière l'ob-

jectif «zéro net 2050» – un simple calcul de base suffit.

## 900 000 chauffages – en 27 ans

Dans sa dernière «Stratégie pour un approvisionnement en chaleur neutre en CO<sub>2</sub> d'ici 2050», la Confédération écrit ce qui suit: «D'ici 2050, environ 900 000 chauffages fossiles devront être remplacés et des immeubles devront être assainis sur le plan énergétique».

D'ici 2050, ça fait encore 27 ans. En Suisse, nous travaillons généralement cinq jours par semaine, 52 semaines par an. Une année se compose donc de 260 jours de travail. Par conséquent, il reste environ 7000 jours de travail jusqu'en 2050.

Si les 900 000 chauffages au mazout et au gaz devaient effectivement être remplacés d'ici là et les bâtiments

correspondants assainis, il faudrait dès à présent réaliser chaque jour environ 128 assainissements énergétiques de bâtiments dans tout le pays – ce qui signifie que 128 pompes à chaleur ou chauffages au bois devraient être installés ou que des raccordements à un réseau de chauffage urbain devraient être réalisés; il faudrait en outre monter des échafaudages, poser des isolations, changer des fenêtres et effectuer d'autres travaux. Jour après jour, dès maintenant et jusqu'en 2050, et ce à une époque où toute la Suisse se plaint de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et des problèmes de livraison. Seuls les stratèges de la Confédération savent apparemment comment tout cela va fonctionner. Parfois, de simples connaissances en mathématiques de l'école primaire suffisent à démasquer les mirages politiques.